



- LEGENDE**
- LES DIFFERENTES ZONES**
- Ua : Zone urbaine dense / Up : Zone urbaine, secteur patrimonial
 - Ue : Zone urbaine à vocation d'équipements, loisirs et tourisme
 - Uf : Zone urbaine à vocation d'activités
 - Uj : Zone urbaine de jardins
 - Um : Zone urbaine militaire (secteur bâti de la base aérienne)
 - Ur : Zone urbaine présentant des risques d'inondation de terrain
 - Uu : Zone urbaine présentant des risques d'inondation
 - IAU : Zone à urbaniser alternative généraliste / IAUA : secteur conditionné sur Vornay
 - IAUR : Zone à urbaniser alternative généraliste (risque potentiel lié au champ de tir)
 - IAUE : Zone à urbaniser alternative à vocation d'équipements, loisirs et tourisme
 - IAUJ : Zone à urbaniser alternative d'activités
 - 2AU : Zone à urbaniser différenciée généraliste
 - 2AUI : Zone à urbaniser différenciée d'activités
 - A : Zone agricole
 - Ab : Zone agricole présentant un intérêt pour la biodiversité
 - Ae : Secteur naturel à vocation d'équipements
 - Ah : Secteur agricole constructible à vocation d'habitat
 - N : Zone naturelle
 - Nb : Secteur naturel de réservoir (secteur institutionnel : ZNIEFF...)
 - Nc : Secteur de carrière
 - Nj : Secteur naturel de jardins
 - NL : Secteur naturel de loisirs / NLB : avec sensibilité environnementale
 - Nm : Secteur du champ de tir militaire
 - Nmba : Secteur faiblement bâti de la base aérienne et de l'EPMu
- PRESCRIPTIONS PARTICULIERES**
- Prescriptions surfaciques diverses**
- Espace boisé classé
 - Emplacement réservé
 - Élément de paysage naturel ou bâti
 - Secteur protégé en raison de la richesse du sous-sol
 - Éléments de zone ou milieu humide
- Prescriptions ponctuelles : Éléments de paysage bâtis ou naturels (L.151-19)**
- Bâtiment (château, maison de maître, bâtiment traditionnel, grange...)
 - Petit patrimoine (lavoir, pigeonnier, mur...)
 - Parc
 - Crak, calvaire
- Autres prescriptions ponctuelles**
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
 - Secteur pour le maintien de la diversité commerciale
- Prescriptions linéaires : Éléments de paysage bâtis ou naturels (L.151-19)**
- Éléments de paysage : mur
 - Éléments de paysage : alignement d'arbres
 - Chemin à conserver
- Prescriptions linéaires : Éléments de biodiversité (L.151-23)**
- Réservoirs et continuités écologiques
 - Éléments de zone ou milieu humide
 - Limite communale

N°	Commune	Localisation	Objet	Bénéficiaire
1	AVOIRD	Route de Baugy (RD 71)	Pôle aéronautique	Commune d'Avord
2	AVOIRD	Route de Baugy (RD 71)	Aménagement d'un carrefour	Commune d'Avord
3	AVOIRD	Route de Farges (RD 36)	Équipements publics	Commune d'Avord
4	AVOIRD	Route de Farges (RD 36)	Agrandissement du parc arboré	Commune d'Avord
5	BAUGY	Route d'Avord (RD 71)	Extension de la station d'épuration	Commune de Baugy
6	BAUGY	Bord de la Bondonne	Création de cheminement et jardin	Commune de Baugy
7	EREGY	Rue de la Bondonne	Espace public proche la salle des fêtes	Commune de Baugy
8	EREGY	Rue de la Bondonne	Espace public proche la salle des fêtes	Commune de Baugy
9	EREGY	Avenue G de Gaulle (RD 158)	Chemin bordant la mairie	Commune d'Erechy
10	NOHANT-EN-GOUT	Rue des Charbonnières (RD 186)	Aménagement d'un espace public	Commune de Nohant
11	SAVIGNY-EN-SEPTAINE	Route de Bourges	Agrandissement du cimetière	Commune de Savigny
12	SOYE-EN-SEPTAINE	Rue des Pierrots	Présentation d'un accès	Commune de Soye
13	VILLABON	Route de Bourges (RD 12)	Agrandissement du cimetière	Commune de Villabon

DEPARTEMENT DU CHER
Communauté de Communes de La Septaine



P.L.U.i.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

3.2. - Règlement - Document graphique

A - Ensemble du territoire

2 - Commune de Baugy

b - Saligny-le-Vif et Laverdines

Echelle : 1 / 7 500e

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire en date du 7 décembre 2015

Projet réapprouvé par délibération du conseil communautaire en date du 22 juin 2020